



CAP session 2021 : les grilles de notation pour l'épreuve de langue obligatoire ou facultative sont disponibles

publié le 25/06/2020

Descriptif :

Dans le BO N°26 du 25 juin 2020, les supports d'évaluation et de notation des unités générales du CAP sont disponibles. Elles sont téléchargeables et imprimables dans cet article

Le [BO N°26 du 25 juin 2020](#) publie les grilles d'évaluation et de notation pour l'épreuve obligatoire, et, l'épreuve facultative de langue pour les épreuves de **CAP à compter de la session 2021**.

Les fiches d'évaluation et de notation figurant en annexes de la présente circulaire sont applicables à l'ensemble des spécialités de CAP.

La présente note de service a pour objet de mettre à la disposition des examinateurs les documents nécessaires à l'évaluation et à la notation des candidats dans le cadre des **nouvelles définitions des unités générales de CAP à compter de la session 2021 du certificat d'aptitude professionnelle (CAP)**.

- grille d'évaluation et de notation pour l'**épreuve obligatoire de langue vivante** : *Annexe 4*

[Grille d'évaluation CAP 2021 LV obligatoire, sous-situation A et B](#) (PDF de 155.2 ko)

CAP session 2021 : les grilles de notation pour l'épreuve de langue obligatoire ou facultative.

- grille d'évaluation et de notation pour l'**épreuve facultative de langue vivante** : *Annexe 5*

[Grille d'évaluation CAP 2021 LV facultative : épreuve orale](#) (PDF de 143.8 ko)

CAP session 2021 : les grilles de notation pour l'épreuve de langue obligatoire ou facultative.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.